



## Travaux pose climatisation

Par **erick30132**, le **02/02/2012** à **10:01**

J'ai un appartement en rdc dans une copropriété, avec terrasse privative attenante.  
Je souhaiterais installer une climatisation avec pose du groupe compresseur extérieur sur la terrasse, posé sur les dalles de la terrasse et non pas fixé en façades.  
Les condensats seront versés directement vers les évacuations d'eaux se situant sous les dalles de la terrasse.  
Dois-je avoir l'accord du Syndic, de l'Assemblée générale, ou pouvons-nous effectuer ces travaux sans autorisation.  
Cordialement

Par **youris**, le **02/02/2012** à **11:17**

bjr,  
vous devez obtenir l'accord de l'assemblée générale pour installer ce compresseur à l'extérieur.  
cdt